

PV de Réunion du Comité de Quartier

Commune : Volvic
Comité de Quartier : Le Mas - Batignolles
Date : 15/10/2021

Membres présents :	Membres excusés	Membres absents
<ul style="list-style-type: none">• Claude BARRON• Marie BARRON• Laura DUREUIL• Béatrice PAULET• Hakan YALCIN	<ul style="list-style-type: none">• Michel RAVAROTTO• Lale YALCIN	<ul style="list-style-type: none">• Sophie MACHADO• Françoise MEYER

Elus présents :

- | | |
|---------------------|---|
| • Laurent THÉVENOT | Maire |
| • Halim YALCIN | Adjoint à la communication
Coordinateur des comités de quartiers |
| • Lucie PINTO | Adjointe Eau Assainissement
Référente comité de quartier Mas-Batignolles |
| • Florence PLUCHART | Conseillère déléguée Cadre de Vie
Référente comité de quartier Mas-Batignolles |

Ordre du jour :

- Lecture de la charte et du règlement
- Rappel des règles de fonctionnement
- Désignation des animateurs

Le Comité de quartier du Mas-Batignolles, dûment convoqué, se réunit pour sa première réunion le 15 octobre 2021 à 19h00 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, après avoir constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance du Comité de quartier du Mas-Batignolles.

Après un tour de table de présentation de tous les participants, l'ordre du jour est déroulé.

Les points suivants sont soulevés au fil de la discussion :

Composition du Comité de Quartier

- Il reste 3 places à pourvoir au sein du comité de quartier, mais Mme Meyer ayant quitté la commune, il est constaté qu'elle est de fait démissionnaire. Il reste donc 4 places à pourvoir.
- Monsieur et Madame BARRON proposent de solliciter des personnes qu'ils connaissent et pourraient être intéressées.

Budget

- Le budget de fonctionnement du comité de quartier est de 1500 €. Ce budget ne sert pas pour les projets mais pour financer des dépenses nécessaires au fonctionnement du comité (frais de carburant pour se rendre à une manifestation, photocopies, achats divers, visites de sites, etc.)
- Le Comité de quartier ne gère pas ce budget en propre. Il faut faire établir des factures pour toutes les dépenses, au nom de la Mairie de Volvic.

Communication

- La communication des actions du Comité de quartier se fera via l'application Maire et Citoyens. <https://mairesetcitoyens.fr/>
- Un panneau d'affichage et d'information sera installé pour le quartier : le lieu est à déterminer avec l'avis du Comité de quartier.

Réunions

- Le Comité se réunit aussi souvent qu'il le souhaite, avec son (ses) élue(s) référente(s) s'il le souhaite.
- Pour réserver une salle, il faut tenir compte du planning qui est mis à jour en mairie et faire une demande à Mme Edith Simon. Les salles possibles à réserver sont :
 - o La salle du 1^{er} étage du centre culturel La Source
 - o La salle du 1^{er} étage de l'Office de Tourisme
 - o La salle animations du camping
 - o La salle de Crouzol
 - o La cafétéria du complexe sportif.
- Si aucune salle n'est libre, il est aussi possible de se réunir en mairie, en présence des élus référents. Par contre une salle de la mairie ne sera pas adaptée pour une réunion publique.

Règles de fonctionnement

- Le Comité doit se réunir une fois par trimestre minimum avec présence des élus référents
- Les réunions du comité de quartier sont publiques, mais le comité de quartier peut aussi se réunir en séances de travail non publiques
- Les réunions sont apolitiques (modération à faire par les animateurs dans le cas de débordements) : il est essentiel que les membres du Comité de quartier ne soient pas identifiés comme vecteurs de la politique municipale.
- Possibilité d'inviter des personnes « expertes » aux réunions

Désignation des animateurs

- Monsieur Halim YALCIN précise le rôle des animateurs :
 - o Réservation de la salle de réunion
 - o Invitations / convocations aux réunions
 - o Rédaction et transmission de l'ODJ aux membres et aux élus
 - o Transmission des questions aux élus
 - o Modération du groupe pendant les réunions
- Les animateurs qui se proposent sont :
 - o Monsieur Claude BARRON
 - o Madame Béatrice PAULET
 - o Monsieur Hakan YALCIN
- Les animateurs sont élus à l'unanimité.
- Ces animateurs sont élus pour 3 mois, au terme desquels une nouvelle équipe sera élue.

Premiers sujets abordés par les membres :

- Élaboration d'un questionnaire pour définir les attentes des habitants du quartier dans l'objectif de débiter une réflexion partagée sur les premiers projets à étudier
- Recruter des membres supplémentaires afin d'être plus représentatifs : Il faudrait trouver des personnes résidant sur la rue des Batignolles, qui n'est pas représentée.

Prochaine réunion

- Une prochaine réunion est programmée jeudi 21 octobre 2021 à 19h. La présence des élus est souhaitée. Le lieu de réunion sera communiqué par mail (M. Hakan Yalcin est chargé de contacter la mairie pour trouver une salle disponible).
- Convoqués : les membres du Comité et les élus référents (pas de public).

La réunion est terminée à 20h30.

Le rédacteur du Procès Verbal :

Florence Pluchart, Elue référente quartier Mas-Batignolles.